

Le 4 novembre 2015

Le Club Helvétique s'engage pour la concordance

La conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf a démissionné du Conseil fédéral ; celui-ci sera élu le 9 décembre prochain. A ce propos, l'on évoque la « concordance confédérale» pour justifier l'attribution d'un second siège à l'UDC. Mais que veut dire au juste «concordance»?*

Celle-ci fait partie de l'identité politique républicaine qui s'est développée au cours de l'histoire suisse. C'est une compétence que le peuple suisse a acquise au fur et à mesure, une conquête qui a stimulé et continue de stimuler la cohésion et l'évolution de la Confédération. Personne ne conteste cela. Mais l'on a, semble-t-il, oublié le véritable sens de la concordance et ce qu'elle signifiait en 2007, lorsqu'on a blackboulé un conseiller fédéral.

Dans la culture de la concordance, on règle les conflits avec souplesse, car on tient l'adversaire politique pour un représentant légitime d'arguments et d'intérêts différents. La concordance mise donc sur des procédures de négociation qui exigent et stimulent une bonne connaissance de toutes les positions. Dans une démocratie fondée sur la concordance, l'on se dispute les meilleurs arguments pour avoir raison. Une démocratie compétitive par contre mène à des symboles affectifs et à une pure politique de puissance. L'exécutif fédéral et ceux des cantons et communes respectent le principe de la collégialité ; dans les parlements, l'on pratique la coopération des différentes forces.

L'UDC en appelle toujours à la tradition suisse, mais se détourne constamment de la tradition de concordance - tout en prétendant le contraire. Elle préfère les solutions idéologiquement «pures». L'Assemblée fédérale, en revanche, a ouvert la voie en sens contraire il y a huit ans. Si l'UDC veut assumer une responsabilité après son succès des dernières élections, et si elle exige une concordance au sein du Conseil fédéral, elle doit se souvenir de ce qu'est une véritable concordance. Cela ne dépend point seulement de l'arithmétique. Les autres partis, et l'Assemblée fédérale elle-même, doivent rappeler à l'UDC et à ses candidats au Conseil fédéral qu'une véritable concordance implique, chez les personnes qui décident, la capacité de faire des compromis.

Cela signifie également que l'UDC, le parti le plus fort, mais sans majorité absolue, ne peut décider elle-même qui doit la représenter dans le gouvernement; elle doit laisser ce choix à l'Assemblée fédérale. Elle en appelle constamment à la démocratie ; elle doit donc respecter cette dernière et renoncer à son «article Widmer-Schlumpf» anticonstitutionnel, lequel prescrit qu'une personne élue au Conseil fédéral sans être proposée par sa fraction soit exclue du parti si elle ne décline point cette élection.

Il faut surtout considérer que la concordance ne garantit point seulement le succès du Conseil fédéral. Elle rend les décisions politiques moins imprévisibles et plus fermes et garantit la paix sociale. Ce sont là des prémisses de nos succès économiques. La concordance est un atout de la Suisse; ne la mettons point en jeu en ces temps difficiles.

* Le Club Helvétique a publié en 2006 « Dix thèses pour l'avenir de la concordance» (www.clubhelvetique.ch, rubrique «Nos thèses»).